

Pour  
les familles



# Guide d'inscription

Parce que chacun doit avoir l'opportunité d'une vie meilleure en trouvant les moyens de subvenir durablement à ses besoins, la fondation The Human Safety Net (THSN) a été créée pour accompagner les personnes issues de milieux défavorisés.

Son objectif : permettre à ces personnes de transformer leur vie, celle de leur famille et de leur communauté. Le programme The Human Safety Net pour les familles permet de promouvoir l'égalité des chances des jeunes enfants (de 0 à 6 ans) qui vivent en milieu défavorisé, en proposant à leurs parents des lieux de rencontre, des formations et des conseils pour agir mieux avec leurs enfants.

Le constat est là : plus de 8,2 millions d'enfants de moins de 6 ans sont en situation de pauvreté en Europe et 70% sont en voie de rester dans un milieu précaire toute leur vie. Or les 6 premières années sont celles durant lesquelles les capacités d'apprentissage sont les plus importantes. Le développement dans la petite enfance est déterminant pour l'évolution sociale. Et les parents sont la plus grande source d'influence dans la vie d'un enfant de cet âge.

Avec THSN pour les familles, GPMA souhaite soutenir des organismes qui créent des centres dans des quartiers défavorisés offrant des installations, des activités, des programmes pédagogiques pour les parents, des groupes de parole qui permettent de partager les expériences et se soutenir. Des bénévoles pourront assister les parents pour mettre en œuvre ce qu'ils ont appris avec leurs enfants lors d'activités sportives, culinaires, culturelles...

Vous êtes intéressé ? Vous pouvez déposer un dossier de candidature.

Le dossier de candidature, sous format pdf saisissable est téléchargeable sur le site [www.thehumansafetynet.org](http://www.thehumansafetynet.org) ou le site [www.gpma-asso.fr](http://www.gpma-asso.fr).

Le dossier rempli et les annexes scannées doivent être adressés exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante : [thsn\\_france@generalali.com](mailto:thsn_france@generalali.com).

**Les dossiers incomplets ne seront pas instruits.**

Liste des pièces complémentaires à joindre au dossier :

- les statuts de l'organisme
- la liste des membres du bureau
- la copie de la publication de la déclaration de l'organisme au Journal Officiel
- les logos de l'organisme (format jpg ou eps)
- le budget détaillé
- autre (informations complémentaires, devis, articles de presse, photographies...)

## Dossier

Date limite de réception des dossiers : **15 janvier 2018.**

Merci d'adresser le dossier de candidature et les pièces complémentaires par mail à l'adresse suivante : [thsn\\_france@generalali.com](mailto:thsn_france@generalali.com).

## Procédure de sélection des projets

Après une présentation des projets reçus, les dossiers seront examinés par un Jury final.

La participation à THSN pour les familles implique l'acceptation pleine et entière du règlement.